



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

*Rendu exécutoire par publication le 07/05/14
et envoi en Préfecture de Rennes le 14/05/14*

Le Maire



L'an deux mil quatorze, le 24 avril à 19 h 00, les membres composant le Conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 18 avril conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-DEUX à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI,
M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PERAN, adjoints ;
Mme Angélique CUPIF, Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FEVRIER,
Mme Marie-Annick GOUPIL, M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX,
M. Mickaël LEBRUN, M. Fabien LEMEE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT,
Mme Laurence LE ROCH, Mme Elisabeth MARQUES, Mme Marie-Geneviève MULOT-
AUBRY, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, Mme Chantal THIBAUT,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : Mme Carole PILON

Secrétaire de séance : Mme Josette MASSON, assistée de M. Mathieu ALLAIN, secrétaire général.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Délibération n°CM.2014.039 :

Objet : Vie municipale – Création des comités consultatifs et désignation des élus délégués

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2143-2 qui prévoit que le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune.

1. Conseil municipal des enfants (CME)

LE CONSEIL,

CONSIDERANT que l'existence d'un conseil municipal des enfants (CME) contribue à préparer les jeunes à leur vie d'adultes et d'habitants de la cité,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : DÉCIDE d'instituer un conseil municipal des enfants pour la durée du présent mandat.

ARTICLE 2 : DÉSIGNE les deux conseillers suivants délégués auprès du conseil municipal des enfants :

- Mme Josette MASSON, Mme Virginie DUMONT

ARTICLE 3 : CHARGE les délégués d'organiser la mise en place du conseil municipal des enfants.

ARTICLE 4 : DIT que ce comité consultatif pourra être consulté, à l'initiative du maire, sur tout projet communal intéressant la vie des jeunes.

2. Conseil des sages

LE CONSEIL,

CONSIDERANT qu'il est souhaitable d'associer et de consulter les personnes âgées et retraitées par rapport aux projets et décisions de la commune dans les domaines les concernant,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

ARTICLE 1 : DÉCIDE d'instituer un conseil des sages pour la durée du présent mandat.

ARTICLE 2 : DÉSIGNE les deux conseillers suivants délégués auprès du conseil des sages :

- M. Christian DUMILIEU, M. Gérard PERRIGAULT

ARTICLE 3 : CHARGE les délégués d'organiser la mise en place du conseil des sages.

ARTICLE 4 : DIT que ce comité consultatif pourra être consulté, à l'initiative du maire, sur tout projet communal intéressant la vie des personnes âgées et retraités.

Unanimité

**Pour extrait conforme
Le Maire,**



S. Lichner



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

*Rendu exécutoire par publication le 07/05/14
et envoi en Préfecture de Rennes le 14/05/14*

Le Maire



L'an deux mil quatorze, le 24 avril à 19 h 00, les membres composant le Conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 18 avril conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-DEUX à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI,
M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PERAN, adjoints ;
Mme Angélique CUIPIF, Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FEVRIER,
Mme Marie-Annick GOUPIL, M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX,
M. Mickaël LEBRUN, M. Fabien LEMEE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT,
Mme Laurence LE ROCH, Mme Elisabeth MARQUES, Mme Marie-Geneviève MULOT-
AUBRY, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, Mme Chantal THIBAUT,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : Mme Carole PILON

Secrétaire de séance : Mme Josette MASSON, assistée de M. Mathieu ALLAIN, secrétaire général.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Délibération n°CM.2014.038 :

Objet : Vie municipale – Désignation des délégués communaux dans les organismes extérieurs

LE CONSEIL

VU l'article L 2121-23 du Code des Collectivités Territoriales qui prévoit que le conseil municipal procède à la désignation des délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans le cas et conditions prévus par les dispositions du code et des textes régissant ces organismes

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ

ARTICLE UNIQUE : PROCÉDE à la désignation des délégués communaux pour siéger au sein d'organismes extérieurs, de la façon suivante :

1. Syndicat intercommunal des eaux de St Aubin d'Aubigné (SIE)

Titulaires : M. Jacques RICHARD, M. Gérard PERRIGAULT

Suppléant : M. François GUELET

2. Syndicat départemental d'énergie (SDE 35)

Titulaire : Mme Josette MASSON

3. Syndicat du bassin versant de l'Ille et de l'Illet (SBVII)

Titulaire : M. Gérard PERRIGAULT

Suppléant : M. François GUELET

4. SIVOS Amand Brionne

Titulaires : M. Christian DUMILIEU, M. Fabien LEMEE, Mme Florence LEMMONIER-PERRIGAULT, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI

Suppléant : Mme Angélique CUIPIF

5. Conseil d'administration Collège Amand Brionne

Titulaires : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON

Suppléants : M. Mickaël LEBRUN, Mme Florence LEMMONIER- PERRIGAULT

6. Conseil d'administration Ecole privée Bon Secours

Titulaires : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON

7. Conseil d'école Groupe scolaire public Paul Gauguin

Titulaires : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON

8. Chantier d'insertion Ille-et-développement

Titulaire : Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI

Suppléant : Mme Elisabeth MARQUES

9. Comité des œuvres sociales (COS 35)

Délégué structure : M. Christian DUMILIEU

Délégué agent : Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI

10. Comice agricole

Titulaire : M. Gérard PERRIGAULT

Suppléant : M. François GUELET

11. Association cantonale solidarité emploi (ACSE 175)

Titulaires : M. Michel RAVAILLER

Suppléants : Mme Marie-Geneviève MULOT-AUBRY

12. Correspondant défense

Titulaire : M. Jacques RICHARD

13. Comité d'observation de la dépendance et de la médiation (CODEM)

Titulaire : Mme Danielle BRETEL

Unanimité

**Pour extrait conforme
Le Maire,**

A blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Hippolyte is positioned above a handwritten signature in black ink.



DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

*Rendu exécutoire par publication le 07/05/14
et envoi en Préfecture de Rennes le 04/05/14*

Le Maire



L'an deux mil quatorze, le 24 avril à 19 h 00, les membres composant le Conseil municipal de SAINT AUBIN d'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 18 avril conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-DEUX à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI,
M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PERAN, adjoints ;
Mme Angélique CUIPIF, Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FEVRIER,
Mme Marie-Annick GOUPIL, M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX,
M. Mickaël LEBRUN, M. Fabien LEMEE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT,
Mme Laurence LE ROCH, Mme Elisabeth MARQUES, Mme Marie-Geneviève MULOT-
AUBRY, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, Mme Chantal THIBAUT,
conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : Mme Carole PILON

Secrétaire de séance : Mme Josette MASSON, assistée de M. Mathieu ALLAIN, secrétaire général.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Délibération n°CM.2014.037 :

Objet : Vie municipale – Composition des commissions municipales

LE CONSEIL

VU l'article L 2121-22 du Code des Collectivités Territoriales qui prévoit que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'examiner les questions qui lui sont soumises,

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur le maire,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ

ARTICLE 1 : DÉCIDE de de créer huit commissions municipales permanentes, dont le détail suit :

1. Commission Finances, personnel

Vice-Président : M. Christian DUMILIEU (2ème adjoint)

Membres : M. Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI,
M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PERAN, M. Nicolas FEVRIER

Résultat du vote : 18 voix pour, 5 abstentions.

2. Commission Culture, communication, informatique et NTIC

Vice-Président : M. Christian DUMILIEU (2ème adjoint)

Membres : M. Jacques RICHARD, Mme Carole PILON, Mme Elisabeth MARQUES, M. Fabien LEMEE,
Mme Virginie DUMONT

Résultat du vote : 18 voix pour, 5 abstentions.

3. Commission Urbanisme, opérations d'aménagement

Vice-Président : M. Gérard PERRIGAULT (4ème adjoint)

Membres : M. Jacques RICHARD, M. Christian DUMILIEU, M. Emmanuel PERAN, M. François GUELET, M. Michel RAVAILLER, M. Nicolas FEVRIER, Mme Marie-Christine HERBEL, Mme Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, M. Philippe ROUVIER, M. Francis HARCHOUX.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité.

4. Commission Cadre de vie, développement durable

Vice-Président : M. Gérard PERRIGAULT (4ème adjoint)

Membres : M. Jacques RICHARD, M. François GUELET, M. Emmanuel PERAN, M. Michel RAVAILLER, M. Nicolas FEVRIER, M. Christian DUMILIEU, Mme Carole PILON, Mme Danielle BRETEL

Résultat du vote : 18 voix pour, 5 abstentions.

5. Commission Affaires scolaires, enfance et jeunesse

Vice-Président : Mme. Josette MASSON (1ère adjointe)

Réfèrent enfance et jeunesse : Mme. Florence LEMONNIER-PERRIGAULT

Membres : M. Jacques RICHARD, M. Nicolas FEVRIER, M. Emmanuel PERAN, Mme Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Mme Angélique CUPIF

Résultat du vote : 18 voix pour, 5 abstentions.

6. Commission Affaires sociales - Logement social

Vice-Président : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI (3ème adjointe)

Membres : Mme Elisabeth MARQUES, M. Christian DUMILIEU

Résultat du vote : 18 voix pour, 5 abstentions.

7. Commission Vie associative et sportive, événementiel

Vice-Président : Mme. Danièle BRETEL (5ème adjointe)

Membres : M. Fabien LEMEE, M. Mickaël LEBRUN, Mme Carole PILON

Résultat du vote : 18 voix pour, 5 abstentions.

8. Commission Bâtiments

Vice-Président : M. Emmanuel PERAN (6ème adjoint)

Membres : M. Michel RAVAILLER, M. Gérard PERRIGAULT

Résultat du vote : 18 voix pour, 5 abstentions.

Pour extrait conforme
Le Maire,



The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Saint-Martin-de-Varrentrieu, featuring a central emblem and the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-MARTIN-DE-VARRENTRIEU'. Below the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Richard'.